

Groupe de travail "Égalité professionnelle" du 20/01/2017

DÉCLARATION PRÉALABLE CFDT

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous allons aborder aujourd'hui un sujet important qui ne semble pas être une priorité pour notre Direction, pour preuve, bon nombre de mesures prévues dans le plan d'action 2011 / 2013 signé par les organisations syndicales et notre ministère ne semblent toujours pas s'être véritablement concrétisées:

- Elaborer et présenter aux partenaires sociaux un bilan annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Favoriser l'accès des femmes aux emplois supérieurs.
- Eviter les stéréotypes dans le contenu des modules.
- Adopter des chartes de gestion du temps.

Pour la CFDT, les choses vont dans le bon sens mais les évolutions sont trop lentes et parfois trop timides.

Tel qu'il nous est présenté, le plan Égalité professionnelle femmes-hommes des ministères économiques et financiers 2015-2017 nous semble une bonne chose. Nous ne manquerons pas de suivre la mise en place pratique au sein de la DOUANE de ce plan d'action pour le moins ambitieux.

DOUANE